

# FORMATION PREVENTION CONTRE LE HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PUBLIC

Salarié de l'entreprise, référent Harcèlement, Directeur, Responsable RH, Membre du CSE

## DURÉE

1 jour soit 7 heures de formation

## ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires

## INTERVENANTS

Référent de la formation: Anne BUONOMO

Formateurs professionnels spécialistes en prévention des risques professionnels et dans la formation des instances représentatives du personnel. Psychologue du travail

## ÉVALUATION

Évaluation formative et positionnement d'entrée et de sortie de formation pour validation des compétences acquises. Délivrance d'un certificat de fin de réalisation. Évaluation à chaud et à froid

## HANDICAP

Les salles sont conformes aux normes en vigueur, notamment pour les personnes en situation de handicap

## LE + DE LA FORMATION

**60 % Pratique – 40 % Théorique**

Peut être dispensée en co-animation (Psychologue du travail)

Apports théoriques confrontés aux réalités du terrain et aux expériences vécues par les participants permettant de se projeter dans une démarche de prévention participative

## OBJECTIFS

- Reconnaître et être capable de mettre en place des actions pour prévenir et répondre à des cas de harcèlement moral ou sexuel et/ou des comportements sexistes

## COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les mécanismes du harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- Accueillir un signalement et évaluer la matérialité des faits.
- Communiquer à la suite d'un signalement de harcèlement
- Identifier les acteurs de la santé au travail et savoir orienter les salariés

## PÉDAGOGIE

- Recueil des attentes préformation pré-formation
- Pédagogie ludique, applicative et participative, expérimentations pratiques, jeux de rôle, applications concrètes.

Afin de garantir le bon déroulement de la formation, les règles de confidentialité des échanges centrés sur le travail ainsi que la liberté d'expression de chaque participant seront rappelées

## PROGRAMME

### Jour 1

#### Séquence 1

- Comprendre les phénomènes du harcèlement (ateliers sur les stéréotypes et les préjugés)
- Identifier le lien entre les risques psychosociaux, la place particulière des violences au travail
- Définir les concepts d'agissement sexiste, de harcèlement moral, sexuel et d'agression
- Connaître le cadre légal et le risque juridique

#### Séquence 2

- Identifier les cas de harcèlements moral, sexuel (où s'arrête la séduction et où commence le harcèlement)
- Connaître les comportements fréquents rencontrés dans les jurisprudences
- Comprendre l'impact sur les situations de travail, sur le collectif et la victime
- Communiquer à la suite d'un signalement d'une victime avec les autres acteurs de la santé au travail (écoute active)

Bilan de la formation